

Dossier de Candidature

Marché de l'Artisanat d'Art



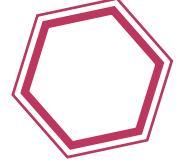
Samedi 15 août 2026
Place d'Armes, Saint-Flour (Cantal)



Dossier de Candidature

Marché de l'Artisanat d'Art

Saint-Flour – 15 août 2026



Présentation

Dans le cadre de sa politique de valorisation du patrimoine culturel, économique et touristique, la Ville de Saint-Flour organise un marché de l'artisanat d'art le samedi 15 août 2026, au cœur du centre historique, sur la nouvelle Place d'Armes, lieu emblématique récemment réaménagé.

Labellisée "Ville d'art et d'histoire", Saint-Flour bénéficie d'un cadre architectural et géographique exceptionnel, dominant la vallée de l'Ander et offrant une visibilité remarquable sur les monts du Cantal. Cette situation privilégiée confère à la ville un rayonnement régional important et en fait une destination prisée, notamment lors de la saison estivale.

Ce marché s'inscrit dans une stratégie de soutien et de valorisation des Métiers d'Art et de l'artisanat portée par la Ville de Saint-Flour. Engagée depuis plusieurs années dans une dynamique territoriale en faveur de la création et du patrimoine vivant, la ville organise chaque printemps un salon de l'artisanat d'art dans le cadre de la semaine des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA), en partenariat avec les structures locales et régionales.

Depuis 2024, Saint-Flour a également signé une convention avec le GRAMAC (Groupement Régional des Artisans Métiers d'Art du Cantal), visant à proposer des ateliers d'initiation et de découverte dans le cadre d'une boutique éphémère estivale dédiée aux métiers d'art. Cette boutique, implantée en cœur de ville, est animée par des artisans locaux et contribue à renforcer la visibilité et la transmission des savoir-faire.



Objectifs du projet

- Mettre en lumière les métiers d'art, porteurs de savoir-faire rares et précieux, au service de la création contemporaine comme du patrimoine.
- Soutenir l'économie locale en favorisant la rencontre entre artisans d'art et grand public, dans une logique de valorisation de circuits courts, de production éthique et durable.
- Dynamiser le centre-ville par une manifestation culturelle qualitative, attirant visiteurs, touristes et habitants autour d'une programmation conviviale.
- Promouvoir Saint-Flour comme une place forte de l'artisanat d'art et de la création, en cohérence avec son engagement auprès des acteurs des métiers d'art.



Contenu de la manifestation

Le marché, situé en coeur de ville, accueillera une trentaine d'artisans d'art sélectionnés pour la qualité de leur production : céramistes, verriers, ébénistes, bijoutiers, créateurs textiles, graveurs, maroquiniers, etc. Tous seront professionnels, déclarés dans la filière des métiers d'art.

Chaque exposant disposera d'un espace pour installer son stand sur la place d'Armes, dans un environnement piéton et propice à la flânerie. Le public pourra découvrir les univers de création, échanger avec les artisans, acheter des pièces uniques ou en petite série, et profiter d'animations autour des savoir-faire (démonstrations, médiations, atelier...).



Modalités pratiques

Date : Samedi 15 août 2026

Lieu : Place d'Armes, Saint-Flour (Cantal)

Horaires du marché : de 10h à 19h

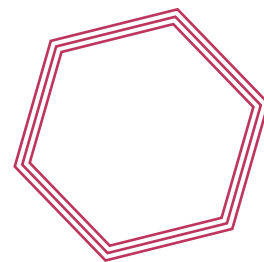
Emplacements : de 2 à 6 mètres linéaires

Tarif du mètre linéaire: 10€ TTC

Montage des stands : à partir de 06h00

Démontage : à partir de 19h

Nombre de places limitées – Sélection sur dossier



Conditions de participation

- Être artisan d'art professionnel déclaré, avec justificatif
- Présenter uniquement des œuvres conçues et réalisées par le candidat
- Disposer de son propre matériel d'exposition (voir fiche ci-dessous)
- Tenir son stand sur toute la durée du marché
- Proposer une mise en valeur soignée et professionnelle de ses créations

Les démonstrations proposées sur le stand constitueront un élément apprécié et valorisé dans l'analyse des candidatures.

Engagements et responsabilités générales

- L'exposant s'engage à respecter les horaires de l'événement, à assurer une présence continue sur son stand, et à respecter le règlement de la manifestation.
- La Ville de Saint-Flour ne pourra être tenue responsable en cas de vol, de perte ou de dégradation des biens exposés.
- L'assurance des œuvres et du matériel est à la charge de l'exposant.
- L'installation et le démontage des stands doivent se faire dans les plages horaires définies.
- L'organisation se réserve le droit de refuser une candidature ne respectant pas l'esprit ou la qualité attendue pour cet événement.
- En cas de conditions météorologiques défavorables, l'événement pourra être annulé. Aucun dédommagement ne sera accordé.



La participation implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Pièces à fournir



- Fiche de candidature dûment remplie et signée
- Justificatif d'immatriculation professionnelle métiers d'art / artisanat
- Copie de l'assurance en responsabilité civile
- 3 visuels représentatifs des œuvres exposées (evenementiel@saint-flour.fr)
- Chèque correspondant à : mètres linéaires x 10€ TTC

FICHE DE CANDIDATURE À RETOURNER AVANT LE 29 juin 2026

Nom / Prénom : _____

Nom de l'atelier / de la marque : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Email : _____

Site web / Réseaux sociaux : _____

Activité / Métier d'art pratiqué : _____

N° SIRET / RM : _____

Courte présentation de la démarche artistique : _____

(Possibilité de joindre un document séparé)

Je souhaite proposer un atelier / démonstration sur mon stand ?

Oui

Non



Décrivez la nature de la démonstration ou de l'atelier :

Le métrage linéaire pour les démonstrations est offert dans la limite de 1 à 3m par exposant.

Date :

Signature et cachet :

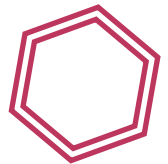


FICHE RENSEIGNEMENT (à retourner)

Aucun matériel n'est fourni par l'organisation.

Chaque exposant doit venir avec son propre matériel (tonnelle, tables rallonge électrique) et respecter les consignes suivantes :

- Parasol ou tonnelle obligatoire - Dimensions : _____
- Dimensions de votre espace de vente :**
- 2 m 3 m 4 m 5 m 6 m
- Dimensions de l'espace de démonstration (de 1 à 3m non facturés):**
- 1m 2m 3m
- Souhaitez-vous une alimentation électrique ?
 - Oui – Usage :
 - Non



→ Tonnelle blanche ou neutre recommandée et lestée solidement

Souhaitez-vous être positionné à proximité d'un autre exposant ?

(Nom de l'exposant à indiquer) : _____

Informations complémentaires : (Inscrivez toutes précisions utiles concernant l'agencement de votre stand, la description de votre activité ou les démonstrations que vous souhaitez proposer) :

Cadre réservé à l'organisation :

Date de réception du dossier :

dossier complet